Règlement des études et de la scolarité
2026-2027
Licence 2 - Histoire - Enseignement

Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Nombre d'inscriptions

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, dans la limite de six inscriptions annuelles dans la même mention, dont trois dans la 1e année du diplôme.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Les inscriptions supplémentaires procédant de l'étalement des études par contrat pédagogique sont exclues de ce décompte.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Équivalences et validations d’acquis

Les demandes de validations d’acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d’acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d’une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d’UE.

L’étudiant bénéficiant d’une validation d’acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.
Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d’une UE ayant fait l’objet d’une dispense d’études n’entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l’UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l’Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l’étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d’échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l’Université de Strasbourg. Les modalités d’évaluation de l’étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Assiduité

L’assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d’un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d’assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

Modalités d'accès et de progression

La formation est organisée en année, semestres, et UE, dont certaines constituent des blocs de compétences. La définition de blocs de connaissances et de compétences vise à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Elle renforce la cohérence et la lisibilité des parcours au regard des objectifs visés et facilite l'insertion professionnelle. Elle fait de la licence une formation plus adaptée aux besoins de la formation tout au long de la vie.

Dans ce cadre, une UE peut être assortie de prérequis pour permettre une progression cohérente de l’étudiant dans le cursus. Un prérequis est un jalon incontournable dans l’acquisition progressive d’une compétence ou d’un bloc de compétences constitutifs du cœur de la formation, et que l’étudiant doit avoir validé pour pouvoir être inscrit pédagogiquement à l’UE concernée.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre. Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres, est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

L'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat pédagogique signé par le responsable de la formation et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année s'il n'a pas validé la première année de la formation.

Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université :

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Compensation

L’évaluation donne lieu à l’attribution d’une note sur 20.

Au niveau de l’UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d’une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L’UE est validée dès lors qu’un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d’un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS. En Licence générale, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 5 ; en licence professionnelle, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 3. L’UE est validée dès lors qu’un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l’UE n’est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d’une même année d’études : pour calculer le résultat de l’année, la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d’une même année d’études, c’est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Capitalisation

L’acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d’études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d’améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d’une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l’objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l’étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des moyennes des semestres, sans pondération des semestres.

Pour calculer ce résultat, les semestres ne se compensent pas entre eux, à l’exception des deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d’études, c’est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6. L’étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de la compensation entre les semestres 5 et 6 après la tenue du jury d’année.

Lorsqu’un seul semestre n’est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d’accorder la compensation de ce semestre non validé. L’étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.

La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits ECTS du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits ECTS de la Licence.

Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus, le cas échéant : lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux, le cas échéant : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Elle intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Les modalités d'évaluation en session principale peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu ; il peut alors constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP, que l'UE concernée ait été validée ou non.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, à la suite d'un contrôle continu ou terminal, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation de cette session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

Absence aux épreuves, terminales ou continues

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Si l'UE ne comprend que des épreuves de contrôle continu auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves terminales et continues, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité ;
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuves de contrôle continu, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve de contrôle terminal.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils en font la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Semestre 3 **ECTS** : 30

Nature : Semestre **Période** : Semestre 3

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	UE	**UE 1 - Introduction à une période historique - 1 élément selon ordre alphabétique**	**9**	**3**		**CT**														
		Choisir 1 élément(s)																		
							CM 36													
							TD 72													
SH10CM10	Matière	Introduction à l'histoire ancienne [A-J]		3		CT		**Exercice préparatoire au commentaire - tirage au sort entre histoire grecque et romaine par moitié de l'alphabet**	CC	ET	1h00	1			**Commentaire de document - tirage au sort entre histoire grecque et romaine par moitié de l'alphabet**	CT	ET	3h00	3	
								Oral à partir d'une liste de sujets préparés à domicile ou à partir de lectures données en travail personnel	CC	EO	0h15	2			**Dissertation avec documents d'appui** Pour non spécialistes archéologues et historiens de l'art exclusivement	CT	ET	2h00	1	
								Commentaire de document - tirage au sort entre histoire grecque et romaine par moitié de l'alphabet	CT	ET	3h00	3								
								Restitution de connaissances à partir de questions et/ou de documents d'appui Pour non spécialistes archéologues et historiens de l'art exclusivement	CC	ET	0h30	1								
								Dissertation avec documents d'appui Pour non spécialistes archéologues et historiens de l'art exclusivement	CT	ET	2h00	2								
							CM 24													
							TD 60													
SH10CM11	Matière	Introduction à l'histoire contemporaine [K-Z]		3		CT		**Exercice préparatoire à la dissertation ou au commentaire**	CC	ET	0h30	1			**Dissertation avec éventuellement documents d'appui**	CT	ET	3h00	1	
								Entraînement à la dissertation ou commentaire	CC	ET	2h00	1			**Développement écrit à partir de question(s) et, éventuellement, de document(s)** Épreuve pour non spécialistes	CT	ET	2h00	1	
								Oral à partir d'une liste de sujets préparés à domicile ou à partir de lectures données en travail personnel	CC	EO	0h15	2								
								Dissertation avec éventuellement documents d'appui	CT	ET	3h00	3								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Restituation de connaissances à partir de questions et/ou de documents d'appui Épreuve pour non spécialistes	CC	ET	0h30	1								
								Développement écrit à partir de question(s) et, éventuellement, de document(s) Épreuve pour non spécialistes	CT	ET	2h00	2								
	UE	**UE 2 - Devoir semestriel**	**3**	**1**		**CT**														
SH10CM21	Matière	Devoir semestriel 3		1		CT	TD 14	**Dossier à domicile avec contrôle de l'enseignant** Histoire ancienne (A à K) Histoire contemporaine (L à Z)	CT	A		3			**Reprise du dossier sur la base des corrections de la 1ère session**	CT	A		1	
	UE	**UE 3 - Métier de l'historien**	**3**	**1**		**CT**														
SH1CCM30	Matière	Éthique et épistémologie de l'histoire		1		CT	CM 24	**Développement(s) écrit(s) à partir de questions et/ou de documents**	CT	ET	2h00	1			**Développement(s) écrit(s) à partir de questions et/ou de documents**	CT	ET	2h00	1	
	Matière	Préparation à la certification aux outils numériques - PIX		2		CCI			AC	PT	1h45	2								
	UE	**UE 4 - Approfondissement des questions d'histoire**	**3**	**1**		**CT**														
SH1NCM40	Matière	Questions au programme d'histoire		1		CT	CM 24	**Ecrit**	CT	ET	3h00	1			**Ecrit**	CT	ET	3h00	1	
	UE	**UE 5 - Approfondissement des questions de géographie**	**3**	**1**		**CT**														
SH10CM50	Matière	Introduction à la géographie - S3		1		CT	CM 24 TD 6	**Développement(s) écrit(s) à partir de questions et/ou de document(s)**	CC	ET	1h00	2			**Commentaire de documents**	CT	ET	2h00	1	
								Commentaire de documents	CT	ET	2h00	3								
	UE	**UE 6 - Méthodologie des épreuves écrites en histoire**	**3**	**1**		**CT**														
SH1CCM60	Matière	Méthodologie de l'écrit en histoire		1		CT	CM 12 TD 12	**Composition guidée ou analyse guidée d'un corpus documentaire**	CT	A	2h00	1			**Composition guidée ou analyse guidée d'un corpus documentaire**	CT	A	2h00	1	
	UE	**UE 7 - Méthodologie des épreuves écrites en géographie**	**3**	**1**		**CT**														
SH1NCM70	Matière	Méthodologie de l'écrit en géographie		1		CT	CM 6 TD 12	**Ecrit**	CT	ET	2h00	1			**Ecrit**	CT	ET	2h00	1	
	UE	**UE 8 - Langue vivante - 1 élément au choix**	**3**	**1**		**CT**														
		Choisir 1 élément(s)																		
	Matière	Allemand pour historiens - S3		1		CT		**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn)	CC	A		1								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)												
		Choisir 1 élément(s)																		
							TD 24													
SH00CM42	Matière	Allemand confirmé 1		1		CT		**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CC	A		1								
							TD 24													
SH00CM44	Matière	Allemand confirmé 2		1		CT		**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CC	A		1								
	Matière	Anglais pour historiens - S3		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe** Niveau 2	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1								
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe	CC	ET	2h00	1								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Niveau 2												
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
		Choisir 1 élément(s)																		
							TD 24													
SH00CM41	Matière	Anglais niveau 1		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe** Niveau 2	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1								
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
							TD 24													
SH00CM43	Matière	Anglais niveau 2		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe** Niveau 2	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe	CT	ET	2h00	1								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Niveau 2												
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
							TD 24													
SH00CM45	Matière	Anglais niveau 3		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe** Niveau 2	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1								
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
	Matière	Autre langue (pas d'initiation) - voir Faculté des langues		1		CT														

Semestre 4 **ECTS** : 30

Nature : Semestre **Période** : Semestre 4

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	UE	**UE 1 - Introduction à une période historique - 1 élément au choix**	**9**	**3**		**CT**														
		Choisir 1 élément(s)																		
							CM 24													
							TD 60													
SH10DM10	EC	Introduction à l'histoire moderne [K-Z]		3		CT		**Exercice préparatoire au commentaire**	CC	ET	2h00	1			**Commentaire de document**	CT	ET	4h00	1	
								Oral à partir d'une liste de sujets préparés à domicile ou à partir de lectures données en travail personnel	CC	EO	0h15	2			**Développement écrit à partir de question(s) et, éventuellement, de document(s)** Épreuve pour non spécialistes	CT	ET	2h00	1	
								Commentaire de document	CT	ET	4h00	3								
								Restitution de connaissances à partir de questions et, éventuellement, de documents d'appui Épreuve pour non spécialistes	CC	ET	0h30	1								
								Développement écrit à partir de question(s) et, éventuellement, de document(s) Épreuve pour non spécialistes	CT	ET	2h00	2								
							CM 24													
							TD 60													
SH10DM11	EC	Introduction à l'histoire médiévale [A-J]		3		CT		**Exercice préparatoire au commentaire**	CC	ET	2h00	1			**Commentaire de document**	CT	ET	4h00	1	
								Oral à partir d'une liste de sujets préparés à domicile ou à partir de lectures données en travail personnel	CC	EO	0h15	2			**Développement écrit à partir de question(s) et, éventuellement, de document(s)** Épreuve pour non spécialistes	CT	ET	2h00	1	
								Commentaire de document	CT	ET	4h00	3								
								Restitution de connaissances à partir de questions et, éventuellement, de documents d'appui Épreuve pour non spécialistes	CC	ET	0h30	1								
								Développement écrit à partir de question(s) et, éventuellement, de document(s) Épreuve pour non spécialistes	CT	ET	2h00	2								
	UE	**UE 2 - Devoir semestriel**	**3**	**1**		**CT**														
							TD 14													
SH10DM21	EC	Devoir semestriel 4		1		CT		**Dossier à domicile avec contrôle de l'enseignant**	CT	A		3			**Reprise du dossier sur la base des corrections de la 1ère session**	CT	A		1	
	UE	**UE 3 - Métier de l'historien**	**3**	**1**		**CT**														

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
SH1CDM30	Matière	Les échelles de l'historien (histoire globale et connectée)		1		CT	CM 24	**Réflexion argumentée à partir d'un sujet ou d'une citation**	CT	ET	2h00	1			**Réflexion argumentée à partir d'un sujet ou d'une citation**	CT	ET	2h00	1	
	UE	**UE 4 - Approfondissement des questions d'histoire**	**3**	**1**		**CT**														
SH1NDM40	Matière	Questions au programme d'histoire		1		CT	CM 24	**Ecrit**	CT	ET	3h00	1			**Ecrit**	CT	ET	3h00	1	
	UE	**UE 5 - Approfondissement des questions de géographie**	**3**	**1**		**CT**														
SH10DM50	EC	Géographie régionale		1		CT	CM 24 TD 6	**Développement(s) écrit(s) à partir de questions et/ou de document(s)**	CC	ET	1h00	2			**Commentaire de documents**	CT	ET	2h00	1	
								Commentaire de documents	CT	ET	2h00	3								
	UE	**UE 6 - Méthodologie des épreuves écrites en géographie**	**3**	**1**		**CT**														
SH1CDM60	EC	Cartographie		1		CT	CM 12 TD 12	**Développement(s) écrit(s) à partir de questions et/ou de document(s)**	CC	ET	1h00	2			**Réalisation d'un croquis de synthèse**	CT	ET	2h00	1	
								Réalisation d'un croquis de synthèse	CT	ET	2h00	3								
	UE	**UE 7 - Découverte du monde professionnel**	**3**	**1**		**CT**														
SH1NDM70	Stage	Stage en établissement scolaire et réflexion sur les pratiques		1		CT	TD 12	**Rapport de stage**	CT	A					**Rapport de stage**	CT	A			
	UE	**UE 8 - Langue vivante - 1 élément au choix**	**3**	**1**		**CT**														
		Choisir 1 élément(s)																		
	Matière	Allemand pour historiens - S4		1		CT		**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CC	A		1								
		Choisir 1 élément(s)																		
SH00DM42	Matière	Allemand confirmé 1		1		CT	TD 24	**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CC	A		1								
SH00DM44	Matière	Allemand confirmé 2		1		CT	TD 24	**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CC	A		1								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	Matière	Anglais pour historiens - S4		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Oral** Niveau 2	CT	EO	0h20	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	A		1								
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
		Choisir 1 élément(s)																		
							TD 24													
SH00DM41	Matière	Anglais niveau 1		1		CT		**Niveau 1 - Exposé oral** Niveau 1	CC	EO	0h10	1			**Niveau 1 - Reprise de l'évaluation orale** Niveau 1	CT	EO		1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Oral** Niveau 2	CT	EO	0h20	1	
								Niveau 1 - Evaluation orale (réalisation d'un podcast ou d'une vidéo) Niveau 1	CT	EO		2			**Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	A		1								
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
SH00DM43	Matière	Anglais niveau 2		1		CT	TD 24													

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Oral** Niveau 2	CT	EO	0h20	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	A		1								
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
							TD 24													
SH00DM45	Matière	Anglais niveau 3		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Oral** Niveau 2	CT	EO	0h20	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	A		1								
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
	Matière	Autre langue (pas d'initiaton) - voir Faculté des langues		1		CT														

Légende

Titre des colonnes

Éval?	Indique si l'ELP est évalué
Nat.	Nature
Mut.	ELP mutualisé
Coef.	Coefficient
Note élim.	Note éliminatoire
Nb notes	Nombre de notes
Pond.	Pondération
Rep.	Note reportée en deuxième session

Nature d'enseignement

CM	CM (Cours magistral)
TD	TD (Travaux dirigés)

Nature d'ELP

EC	EC
Matière	Matière
Stage	Stage
UE	UE

Régime

CCI	ECI (Évaluation continue intégrale)
CT	CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

AC	Épreuve avec convocation
CC	Épreuve de contrôle continu
CT	Épreuve terminale

Type d'évaluation pour la session 2 des MCC

CT	Contrôle terminal

Nature de l'évaluation pour les MCC

ET	Écrit sur table
EO	Épreuve Orale
PT	Évaluation des pratiques techniques
PE	Production écrite
A	Autre

Règlement des études et de la scolarité
2026-2027
Licence 3 - Histoire - Enseignement

Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Nombre d'inscriptions

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, dans la limite de six inscriptions annuelles dans la même mention, dont trois dans la 1e année du diplôme.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Les inscriptions supplémentaires procédant de l'étalement des études par contrat pédagogique sont exclues de ce décompte.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Équivalences et validations d’acquis

Les demandes de validations d’acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d’acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d’une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d’UE.

L’étudiant bénéficiant d’une validation d’acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.
Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d’une UE ayant fait l’objet d’une dispense d’études n’entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l’UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l’Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l’étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d’échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l’Université de Strasbourg. Les modalités d’évaluation de l’étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Assiduité

L’assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d’un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d’assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

Modalités d'accès et de progression

La formation est organisée en année, semestres, et UE, dont certaines constituent des blocs de compétences. La définition de blocs de connaissances et de compétences vise à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Elle renforce la cohérence et la lisibilité des parcours au regard des objectifs visés et facilite l'insertion professionnelle. Elle fait de la licence une formation plus adaptée aux besoins de la formation tout au long de la vie.

Dans ce cadre, une UE peut être assortie de prérequis pour permettre une progression cohérente de l’étudiant dans le cursus. Un prérequis est un jalon incontournable dans l’acquisition progressive d’une compétence ou d’un bloc de compétences constitutifs du cœur de la formation, et que l’étudiant doit avoir validé pour pouvoir être inscrit pédagogiquement à l’UE concernée.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre. Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres, est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

L'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat pédagogique signé par le responsable de la formation et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année s'il n'a pas validé la première année de la formation.

Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université :

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Compensation

L’évaluation donne lieu à l’attribution d’une note sur 20.

Au niveau de l’UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d’une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L’UE est validée dès lors qu’un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d’un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS. En Licence générale, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 5 ; en licence professionnelle, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 3. L’UE est validée dès lors qu’un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l’UE n’est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d’une même année d’études : pour calculer le résultat de l’année, la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d’une même année d’études, c’est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Capitalisation

L’acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d’études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d’améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d’une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l’objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l’étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des moyennes des semestres, sans pondération des semestres.

Pour calculer ce résultat, les semestres ne se compensent pas entre eux, à l’exception des deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d’études, c’est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6. L’étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de la compensation entre les semestres 5 et 6 après la tenue du jury d’année.

Lorsqu’un seul semestre n’est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d’accorder la compensation de ce semestre non validé. L’étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.

La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits ECTS du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits ECTS de la Licence.

Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus, le cas échéant : lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux, le cas échéant : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Elle intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Les modalités d'évaluation en session principale peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu ; il peut alors constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP, que l'UE concernée ait été validée ou non.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, à la suite d'un contrôle continu ou terminal, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation de cette session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

Absence aux épreuves, terminales ou continues

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Si l'UE ne comprend que des épreuves de contrôle continu auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves terminales et continues, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité ;
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuves de contrôle continu, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve de contrôle terminal.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils en font la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Semestre 5 **ECTS** : 30

Nature : Semestre **Période** : Semestre 5

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	UE	**UE 1 - Période historique 1 - 1 élément au choix**	**6**	**2**		**CT**														
		Choisir 1 élément(s)																		
							CM 36													
							TD 36													
SHH1EM10	EC	Histoire ancienne 1 - S5		2		CT		**Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD (histoire grecque ou romaine)**	CC	EO		1			**Dissertation ou commentaire, histoire grecque ou romaine, au choix**	CT	ET	4h00	1	
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix, histoire grecque	CT	ET	4h00	2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix, histoire romaine	CT	ET	4h00	2								
							CM 36													
							TD 36													
SHH1EM11	EC	Histoire ancienne 2- S5		2		CT		**Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD (histoire grecque ou romaine)**	CC	EO		1			**Dissertation ou commentaire, histoire grecque ou romaine, au choix**	CT	ET	4h00	1	
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix, histoire grecque	CT	ET	4h00	2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix, histoire romaine	CT	ET	4h00	2								
							CM 24													
							TD 36													
SHH2EM10	EC	Histoire médiévale 1 - S5		2		CT		**Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse**	CC	ET	3h00	2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	1	
								Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD	CC	EO		2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
							CM 24													
							TD 36													
SHH2EM11	EC	Histoire médiévale 2 - S5		2		CT		**Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse**	CC	ET	3h00	2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	1	
								Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD	CC	EO		2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
SHH3EM10	EC	Histoire moderne 1 - S5		2		CT	CM 24													
							TD 36													

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse	CC	ET	3h00	2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	1	
								Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD	CC	EO		2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
SHH3EM11	EC	Histoire moderne 2 - S5		2		CT	CM 24													
							TD 36													
								Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse	CC	ET	3h00	2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	1	
								Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD	CC	EO		2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
SHH4EM10	EC	Histoire contemporaine 1 - S5		2		CT	CM 24													
							TD 36													
								Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse	CC	ET	3h00	2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	1	
								Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD	CC	EO		2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
SHH4EM11	EC	Histoire contemporaine 2 - S5		2		CT	CM 24													
							TD 36													
								Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse	CC	ET	3h00	2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	1	
								Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD	CC	EO		2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
	UE	**UE 2 - Métier de l'historien**	**3**	**1**		**CT**														
SH10EM40	EC	Historiographie		1		CT	CM 24													
								Développement écrit à partir de question(s) et, éventuellement, de document(s)	CT	ET	2h00	1			**Développement écrit à partir de question(s) et, éventuellement, de document(s)**	CT	ET	2h00	1	
	UE	**UE 3 - Enjeux éthiques de l'enseignement d'histoire-géographie**	**3**	**1**		**CT**														
SH1NEM30	Matière	Enjeux éthiques de l'enseignement d'histoire-géographie		1		CT	TD 12													
								Ecrit	CT	ET	2h00	1			**Ecrit**	CT	ET	2h00	1	
	UE	**UE 4 - Approfondissement des questions d'histoire**	**3**	**1**		**CT**														
SH1NEM40	Matière	Questions au programme d'histoire		1		CT	CM 36													
								Ecrit	CT	ET	4h00	1			**Ecrit**	CT	ET	4h00	1	
	UE	**UE 5 - Approfondissement des questions de géographie**	**3**	**1**		**CT**														
SH1CEM60	EC	Géographie de la France		2		CT	CM 24													
							TD 12													

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Définitions et questions de connaissances	CC	ET	1h00	2			**Plan détaillé de composition**	CT	ET	2h00	3	
								Plan détaillé de composition	CT	ET	2h00	3								
	UE	**UE 6 - Méthodologie des épreuves écrites en histoire**	**3**	**1**		**CT**														
							CM 12													
SH1NEM60	Matière	Méthodologie de l'écrit en histoire		1		CT	TD 12													
								Ecrit	CT	ET	2h00	1			**Ecrit**	CT	ET	2h00	1	
	UE	**UE 7 - Préparation aux écrits**	**6**	**2**		**CT**														
SH1NEM70	Matière	Préparation aux écrits en histoire		1		CT	CM 6													
								Ecrit	CT	ET	5h00	1			**Ecrit**	CT	ET	5h00	1	
SH1NEM71	Matière	Préparation aux écrits en géographie		1		CT	CM 6													
								Ecrit	CT	ET	5h00	1			**Ecrit**	CT	ET	5h00	1	
	UE	**UE 8 - Langue vivante - 1 élément au choix**	**3**	**1**		**CT**														
		Choisir 1 élément(s)																		
	Matière	Allemand pour historiens - S5		1		CT		**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CC	A		1								
		Choisir 1 élément(s)																		
							TD 24													
SH00EM42	Matière	Allemand confirmé 1		1		CT		**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CC	A		1								
							TD 24													
SH00M44	Matière	Allemand confirmé 2		1		CT		**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé** MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou	CC	A		1								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)												
	Matière	Anglais pour historiens - S5		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe** Niveau 2	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1								
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
		Choisir 1 élément(s)																		
							TD 24													
SH00EM41	Matière	Anglais niveau 1		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe** Niveau 2	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1								
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe	CC	EO	0h20	1								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Niveau 3												
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
							TD 24													
SH00EM43	Matière	Anglais niveau 2		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe** Niveau 2	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1								
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
							TD 24													
SH00EM45	Matière	Anglais niveau 3		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe** Niveau 2	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	CT	ET	2h00	1								
								Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
	Matière	Autre langue (pas d'initiation) - voir Faculté des langues		1		CT														

Semestre 6 **ECTS** : 30

Nature : Semestre **Période** : Semestre 6

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	UE	**UE 1 - Période historique 1 - 1 élement au choix**	**6**	**2**		**CT**														
		Choisir 1 élément(s)																		
							CM 36													
							TD 36													
SHH1FM10	EC	Histoire ancienne 1 - S6		2		CT		**Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD (histoire grecque ou romaine**	CC	EO		1			**Dissertation ou commentaire, histoire grecque ou romaine, au choix**	CT	ET	4h00	2	
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix, histoire grecque	CT	ET	4h00	2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix, histoire romaine	CT	ET	4h00	2								
							CM 36													
							TD 36													
SHH1FM11	EC	Histoire ancienne 2 - S6		2		CT		**Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD (histoire grecque ou romaine**	CC	EO		1			**Dissertation ou commentaire, histoire grecque ou romaine, au choix**	CT	ET	4h00	2	
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix, histoire grecque	CT	ET	4h00	2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix, histoire romaine	CT	ET	4h00	2								
							CM 24													
							TD 36													
SHH2FM10	EC	Histoire médiévale 1 - S6		2		CT		**Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse**	CC	ET	3h00	2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	3	
								Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD	CC	EO		2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
							CM 24													
							TD 36													
SHH2FM11	EC	Histoire médiévale 2 - S6		2		CT		**Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse**	CC	ET	3h00	2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	3	
								Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD	CC	EO		2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
							CM 24													
							TD 36													
SHH3FM10	EC	Histoire moderne 1 - S6		2		CT		**Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD**	CC	EO		2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	3	

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse	CC	ET	3h00	2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
SHH3FM11	EC	Histoire moderne 2 - S6		2		CT	CM 24 TD 36	**Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD**	CC	EO		2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	3	
								Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse	CC	ET	3h00	2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
SHH4FM10	EC	Histoire contemporaine 1 - S6		2		CT	CM 24 TD 36	**Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD**	CC	EO		2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	3	
								Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse	CC	ET	3h00	2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
SHH4FM11	EC	Histoire contemporaine 2 - S6		2		CT	CM 24 TD 36	**Commentaire de document (ou leçon) exposé en cours de TD**	CC	EO		2			**Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix**	CT	ET	4h00	3	
								Entraînement à la dissertation ou au commentaire ou note de synthèse	CC	ET	3h00	2								
								Commentaire de document(s) ou dissertation, au choix	CT	ET	4h00	3								
	UE	**UE 2 - Enjeux éthiques de l'enseignement d'histoire-géographie**	**3**	**1**		**CT**														
SH10FM50	EC	Histoire et études de genre		1		CT	CM 24	**Analyse critique de documents historiques**	CT	ET	3h00	1			**Analyse critique de documents historiques**	CT	ET	3h00	1	
	UE	**UE 3 - Approfondissement des questions d'histoire**	**3**	**1**		**CT**														
SH1NFM30	Matière	Questions au programme d'histoire		1		CT	CM 36	**Ecrit**	CT	ET	4h00	1			**Ecrit**	CT	ET	4h00	1	
	UE	**UE 4 - Approfondissement des questions de géographie**	**3**	**1**		**CT**														
SH1CFM63	Matière	Géographie thématique		2		CT	CM 24 TD 12	**Développement(s) écrit(s) à partir de questions et/ou de document(s)**	CC	ET	1h00	2			**Plan détaillé de composition et croquis de synthèse**	CT	ET	3h00	2	
								Plan détaillé de composition et croquis de synthèse	CT	ET	3h00	2								
	UE	**UE 5 - Méthodologie de l'écrit et de l'oral en histoire**	**3**	**1**		**CT**														

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
SH1CFM62	Matière	Méthodologie de l'écrit et de l'oral en histoire		2		CT	CM 12 TD 12	**Oral à partir d'une liste de sujets préparés à domicile**	CT	EO	0h30	1			**Oral à partir d'une liste de sujets préparés à domicile**	CT	EO	0h30	1	
	UE	**UE 6 - Méthodologie de l'oral en géographie**	**3**	**1**		**CT**														
SH1NFM60	Matière	Méthodologie de l'oral en géographie		1		CT	TD 10	**Oral**	CT	EO	0h15	1			**Oral**	CT	EO	0h15	1	
	UE	**UE 7 - Entraînement à l'oral en histoire et en géographie**	**6**	**2**		**CT**														
SH1NFM70	Matière	Entraînements individuels à l'oral en histoire (colles)		1		CT	TD 40	**Oral**	CT	EO	1h00	1			**Oral**	CT	EO	1h00	1	
SH1NFM71	Matière	Entraînements individuels à l'oral en géographie (colles)		1		CT	TD 40	**Oral**	CT	EO	1h00	1			**Oral**	CT	EO	1h00	1	
	UE	**UE 8 - Langue vivante - 1 élément au choix**	**3**	**1**		**CT**														
		Choisir 1 élément(s)																		
	Matière	Allemand pour historiens - S6		1		CT		**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CC	A		1								
		Choisir 1 élément(s)																		
SH00FM42	Matière	Allemand confirmé 1		1		CT	TD 24	**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CC	A		1								
SH00FM44	Matière	Allemand confirmé 2		1		CT	TD 24	**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1			**Devoir rédigé**	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CC	A		1								
	Matière	Anglais pour historiens - S6		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Oral** Niveau 2	CT	EO	0h20	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en	CC	A		1								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2												
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
		Choisir 1 élément(s)																		
							TD 24													
SH00FM41	Matière	Anglais niveau 1		1		CT		**Niveau 1 - Exposé oral** Niveau 1	CC	EO	0h10	1			**Niveau 1 - Reprise de l'évaluation orale** Niveau 1	CT	EO		1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Oral** Niveau 2	CT	EO	0h20	1	
								Niveau 1 - Evaluation orale (réalisation d'un podcast ou d'une vidéo) Niveau 1	CT	EO		2			**Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	A		1								
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
							TD 24													
SH00FM43	Matière	Anglais niveau 2		1		CT		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CC	ET	2h00	1			**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			**Niveau 2 - Oral** Niveau 2	CT	EO	0h20	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2			**Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1	
								Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en	CC	A		1								

Maquette d'enseignement								Évaluation												
								Évaluation initiale / principale							Seconde chance / rattrapage					
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2												
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
							TD 24													
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1		**Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe** Niveau 1	CT	ET	2h00	1		
								Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1		**Niveau 2 - Oral** Niveau 2	CT	EO	0h20	1		
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CT	ET	2h00	2		**Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents** Niveau 3	CT	ET	2h00	1		
SH00FM45	Matière	Anglais niveau 3		1		CT		**Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit)** Niveau 2	CC	A		1								
								Niveau 2 - Oral Niveau 2	CT	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
								Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	CT	ET	2h00	1								
	Matière	Autre langue (pas d'initiaton) - voir Faculté des langues		1		CT														

Légende

Titre des colonnes

Éval?	Indique si l'ELP est évalué
Nat.	Nature
Mut.	ELP mutualisé
Coef.	Coefficient
Note élim.	Note éliminatoire
Nb notes	Nombre de notes
Pond.	Pondération
Rep.	Note reportée en deuxième session

Nature d'enseignement

CM	CM (Cours magistral)
TD	TD (Travaux dirigés)

Nature d'ELP

EC	EC
Matière	Matière
UE	UE

Régime

CT	CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

CC	Épreuve de contrôle continu
CT	Épreuve terminale

Type d'évaluation pour la session 2 des MCC

CT	Contrôle terminal

Nature de l'évaluation pour les MCC

ET	Écrit sur table
EO	Épreuve Orale
PE	Production écrite
A	Autre